

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE LIVRET 2

**Certification professionnelle visée :** peintre en décor mention techniques anciennes, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau 5.

### MODE D'EMPLOI

Dans le livret 1 (Cerfa 12818\*02), vous avez fourni des informations sur votre expérience à partir desquelles l'École a attesté que votre demande est recevable. Vous devez maintenant compléter ce livret 2 dont l'objectif est de vous permettre de présenter et de valoriser vos compétences et votre expérience, à travers les activités les plus significatives que vous réalisez ou avez réalisées et qui correspondent aux activités du référentiel d'activités professionnelles de la certification professionnelle visée.

Vous y décrirez de manière détaillée les acquis, savoirs, aptitudes et capacités qui ont un rapport direct et étroit avec les exigences du titre auquel vous postulez.

C'est à partir de toutes ces informations que le jury évaluera vos acquis et les comparera aux requis de la certification professionnelle. Suite à l'évaluation qu'il aura faite de votre dossier de validation, il vous recevra en entretien et statuera. Il décidera de valider ou de ne pas valider et dans le premier cas, décidera de vous accorder la certification professionnelle dans son intégralité ou en partie seulement.

Votre intérêt est donc de remplir avec le plus grand soin ce livret 2 pour vous mettre en valeur. Dans cet esprit, il est conseillé de fournir au jury des preuves concrètes de votre activité professionnelle qui illustreront les informations portées dans le dossier. Ces preuves pourront se présenter sur tout support (pièce, dossier, photos...).

Comment choisir les activités les plus significatives que vous allez décrire et qui sont en rapport direct avec le titre que vous visez ?

- en consultant le site du RNCP (<https://certificationprofessionnelle.fr>) en inscrivant « peintre en décor mention techniques anciennes » suite à la question « bonjour, quelle formation cherchez-vous ? »
- en vous faisant accompagner, afin de vous guider dans le choix des activités et de vous aider à en parler et à les décrire ; la demande d'accompagnement est à adresser à l'École.
- en étudiant la liste des compétences ou activités, qui vous a déjà été fournie pour établir le livret 1 :

# **ECOLE FRANÇAISE DE DECOR**

## **Bloc de compétences 1**

### **Peinture traditionnelle d'effets de matières et de trompe-l'oeil**

Activités :

A 1-1 Réalisation d'imitations de matières (bois, marbre, pierre, fer, rouille, et effets de vieillissement), de ciel, de trompe-l'œil

A 1-2 Réalisation de pochoir et de peinture en lettres

## **Bloc de compétences 2**

### **Fabrication et application des enduits du peintre en décor.**

Activités :

A 2-1 Fabrication et application des enduits du peintre en décor : enduits de chaux, enduits et bétons décoratifs, stuc, tadelakt, sgraffito

A 2-2 Maîtrise de la fresque a fresco

## **Bloc de compétences 3**

### **Conception de décors artistiques et créatifs en techniques anciennes**

Activités :

A 3-1 Étude de l'histoire des arts décoratifs et de l'architecture

A 3-2 Maîtrise des techniques anciennes de peinture

A 3-3 Maîtrise de la perspective

A 3-4 Réalisation de dorure

## **Bloc de compétences 4**

### **Création et gestion d'une activité artisanale ou artistique**

Activités :

A 4-1 Création d'entreprise

A 4-2 Identification du milieu professionnel

A 4-3 Organisation du chantier d'un peintre en décor mention techniques anciennes

A 4-4 Gestion de la sécurité

A 4-5 Gestion de l'environnement

Quand vous aurez choisi ces activités, vous présenterez le (les) poste(s) et la (les) structures dans lesquels vous les exercez ou les avez exercées.

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## EXEMPLE

Anne travaille depuis 10 ans dans la peinture décorative. Elle souhaite aujourd'hui faire reconnaître son expérience par une certification professionnelle.

Elle vise la certification professionnelle de niveau 5 « peintre en décor, mention techniques anciennes » et a choisi les activités suivantes :

- 1 réalisation d'imitations de matières
- 2 fabrication et application des enduits du peintre en décor
- 3 réalisation de dorure

### 1ère situation

Ces trois activités ont pu ou peuvent être exercées dans le même poste, celui de peintre décorateur d'une même structure, par exemple la société « Décor AB ».

#### Anne renseignera :

- 1 fiche « Structure » : la société « Décor AB ».
- 1 fiche « Poste » : le poste de peintre décorateur
- 3 fiches « Activités » décrites ci-dessus

### 2ème situation

Ces trois activités ont pu ou peuvent être exercées dans des postes et structures différents

L'activité 1 dans le poste de peintre décorateur de la société « Décor AB ».

L'activité 2 au poste de responsable des enduits de la société « Enduits chaux ».

L'activité 3 au poste de responsable de la dorure de la société « Décors en or ».

#### Anne renseignera :

- 3 fiches « Structure » : la société « Décor AB », la société « Enduits chaux », la société « Décoration en perspective ».
- 3 fiches « Poste » : le poste de peintre décorateur, le poste de responsable des enduits et le poste de responsable de la dorure.
- 3 fiches « Activités » décrites ci-dessus

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## CONTENU DE CE LIVRET

*Vérifiez que les éléments suivants figurent dans votre livret et inscrivez-en le nombre. Vous pouvez rajouter les numéros de page dans la colonne de droite*

Documents	Nombre	Numéro de page
Votre CV <i>Vous surlignerez les expériences en rapport direct avec le titre professionnel visé</i>	1	
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) structure(s)		
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) poste(s) occupé(s)		
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) activité(s)		
<i>Si besoin</i> Annexes Modèles de documents, tableaux, photos, schémas ... <i>(le contenu de ces annexes peut aussi être intégré dans le corps du dossier si vous le souhaitez)</i>		
Déclaration sur l'honneur	1	

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## VOTRE CV

*Vous surlignerez les expériences en rapport direct avec le référentiel d'activités professionnelles du titre professionnel de peintre en décor, mention techniques anciennes.*

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## INTRODUCTION

*Vous pouvez ici, si vous le souhaitez, apporter des informations au jury afin d'explicitier votre démarche d'accès au diplôme et vos objectifs.*

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## FICHE DESCRIPTIVE DE LA STRUCTURE

*(Indiquez le nom de la structure)*

*Présentez votre structure.*

À titre indicatif, vous pouvez développer les points suivants :

- Statut (forme juridique : *société, association, etc...*)
- Activités de la structure (*vente, services, production biens, etc...*)
- Effectif (*nombre de personnes, éventuellement par services, par fonctions, ...*)
- Situation économique (*chiffre d'affaires, parts de marché...*)
- Historique (*date de création et évolution de la structure*)
- Localisation géographique
- Environnement : *clients, fournisseurs, concurrents, partenaires, prestataires etc...*
- Démarche et charte qualité (*normes, procédures, ...*)

...

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## FICHE DESCRIPTIVE DU POSTE OCCUPÉ

(Indiquez l'intitulé du poste)

**Présentez votre poste (ce que vous faites réellement).**

À titre indicatif, vous pouvez développer les points suivants :

- indiquez votre statut : Salarié  Indépendant  Bénévole  Autre  : ...
- quelle place occupez-vous dans votre structure ? Le cas échéant présentez votre unité de travail (direction, atelier, service, ...) en indiquant par exemple sa composition, son effectif...) *Vous pouvez joindre un organigramme*

**Précisez les missions que vous réalisez**

Vous indiquerez :

- vos marges d'initiatives et d'autonomie : pouvez-vous prendre seul des décisions ? Lesquelles ?
- le cas échéant, vos fonctions de tutorat ou d'encadrement,
- si des changements importants ont marqué l'évolution de votre emploi (fonction ou poste), de quel ordre étaient-ils ? Comment avez-vous fait face à ces changements ?
- expliquez si vous avez eu la possibilité de proposer des améliorations ou des changements sur votre poste de travail,
- donnez un ou des exemple(s) de situation(s) imprévue(s) que vous avez rencontrée(s) et expliquez comment vous y avez fait face (si une situation est significative, elle pourra faire l'objet d'une fiche Activité).



# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTIVITÉ

*(Indiquez l'intitulé de l'activité)*

*Votre fiche sera structurée selon le déroulé présenté ci-dessous.*

1. Présentation de l'activité (contexte, objectif(s), fréquence...):
2. En vous appuyant sur une ou des situation(s) vécue(s), décrivez comment vous vous organisez et comment vous procédez pour réaliser cette activité.

Vous montrerez comment vous tenez compte :

- des ressources disponibles (outils, matériel, informations, connaissances mobilisées, partenaires, ...),
- des contraintes existantes (sécurité, délais, hygiène, ...)
- des relations internes et externes
- de la réglementation,
- ...

Et vous argumenterez vos choix.

3. Comment est évaluée cette activité ? (auto - évaluation, satisfaction des clients et usagers, évaluation par la hiérarchie, ...)

*Le cas échéant, indiquez ce qui pourrait être amélioré et comment.*

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## ANNEXES

# ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

### Information sur les risques encourus en cas de fraude

L'École se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations.

**En cas de fausses déclarations, l'obtention du titre certifié vous sera refusée, et l'École sera tenue de déposer plainte contre vous.**

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

*“Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende.”* (Code pénal, art. 441-1)

*“Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.”* (Code pénal art. 441-6).

- le plagiat, qui consiste à intégrer dans son travail (copie, dossier...) l'intégralité ou des extraits d'une autre œuvre dont on n'est pas l'auteur, sans mention de la source, est une contrefaçon constitutive d'une fraude, en applications des articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle ;

- la substitution d'identité lors du déroulement des épreuves ;

- tout faux et usage de faux d'un document délivré par l'administration (falsification de relevé de notes ou de diplôme, falsification de pièce d'identité...).

- corruption ou tentative de corruption d'un agent de la fonction publique en vue d'obtenir des documents confidentiels. »

Cette liste n'est pas exhaustive.

Deux types de sanction peuvent vous être appliqués

### 1. Les sanctions administratives

Un candidat suspecté de fraude présentera sa défense lors d'une audition devant une émanation du jury ou par écrit, afin de respecter le principe de la procédure contradictoire L'éventail des sanctions est variable selon la gravité des faits reprochés et s'étend de l'annulation de l'examen, jusqu'à une interdiction de se présenter à tout examen et concours de l'enseignement technique durant une période maximale de deux ans.

### 2. Les sanctions pénales

Les fraudes commises dans les examens et les concours publics constituent un délit et sont réprimées par le Code pénal.

Exemples de sanctions pénales possibles :

- la substitution d'identité lors du déroulement des épreuves peut entraîner des sanctions pénales : peine d'emprisonnement et amende pouvant aller jusqu'à 45 000 euros selon les cas.

## ECOLE FRANÇAISE DE DECOR

- l'usurpation d'identité dans un document administratif ou dans un document authentique est punie de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende.
- enfin, tout faux et usage de faux d'un document délivré par l'administration sont punis de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Pour plus d'information, veuillez consulter :

- le Code pénal et notamment les articles 313-1, 313-3, 441-1, 433-19, 441-2
- l'arrêté du 19 mai 1950 relatif aux fraudes aux examens et aux concours de l'enseignement technique.

### **Je déclare sur l'honneur**

- Avoir pris connaissance des informations relatives aux fraudes en VAE ;
- Attester de l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent livret ;
- Autoriser la communication de mes résultats en termes de validation au Dispositif académique de validation des acquis (DAVA) pour bénéficier d'un conseil post-Jury.

Fait à ....., le ..... / ..... / 20